VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 29 NOVEMBRE 1916 — No. 5

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes …nications concernant le journal …imerie devront être adressées :

Le …toba
42 AVENUE …ENCHER
SAINT-BONIFACE … MANITOBA
Téléphone : … 77

FRANÇOIS-JOSEPH

En sutant que les prévisions humaines valent quelque chose, la mort de l'empereur François-Joseph n'apportera guère de changement à la situation européenne. Le vieil empereur qui a mis l'étincelle aux poudrières en juillet 1914 est devenu immédiatement incapable de contrôler l'incendie qu'il avait allumé. Les événements ont eu vite fait de dépasser sa stature.

Ce chef d'Etat portera cependant de terribles responsabilités devant l'histoire. Il aura été un personnage sinistre et malfaisant. Devant les catastrophes que le sénile vassal de Guillaume II a déclanchées, le *Matin*, de Paris, prononce l'anathème suivant, qui réfléchit, croyons-nous, l'opinion de toute la France :

"Le sinistre vieillard qui pendant soixante-huit ans a porté la couronne du double-empire disparait trop tôt en dépit de ses quatre-vingt-six ans. Car il n'a pas vu l'heure de l'expiation qui approchait pour les crimes dont il portera éternellement dans l'histoire une écrasante responsabilité et pour lesquels il sera stigmatisé. Mais le spectre du châtiment a du hanter ses derniers jours, si cet homme, si monstrueusement indifférent, était accessible à un sentiment quelconque,—cet homme qui a vu, sans s'émouvoir, les pires catastrophes entassées par le destin sur sa famille et sur son pays.

Quelle ironie de la Fortune! Si François-Joseph était disparu il y a trois ans, le monde aurait oublié sa lâcheté calculatrice, son égoisme féroce, son hypocrisie, et ne se serait souvenu que des malheurs publics et privés qui ont marqué presque toutes les années de son règne; le monde ne se serait pas fait la réflexion que ces malheurs étaient mérités. On aurait peut-être eu pitié du monarque. Mais la Justice n'a pas voulu qu'il extorquât au monde ce suprême hommage. Elle a dressé pour sa mort un décor de reprobation et d'horreur."

La France envahie, la France en deuil et en sang, a le droit de vouer à l'exécration des siècles ce souverain qui a jugé que pour venger l'assassinat de l'héritier de la maison d'Autriche il fallait commettre d'autres assassinats.

Quoiqu'on en prétende, quoi qu'on en dise et qu'on en écrive, l'Autriche pouvait faire le procès des meurtriers de l'archiduc François-Ferdinand sans pour cela ébranler toute la terre. Toute la documentation officielle établit de façon certaine que la Serbie était prête aux réparations légitimes et nécessaires; hélas ! l'état de désorganisation où la guerre trouva les Alliés montre bien que l'agression vint de l'Autriche et de l'Allemagne—non pas de la Russie, qui n'avait ni canons ni fusils; non pas de la France, qui fut obligée de subir la retraite de Charleroi et de l'Alsace; non pas de l'Angleterre, qui envoya d'abord en France l'énorme armée de 80,000 hommes !

Il se trouva que, au début des hostilités, la France, l'Angleterre et la Russie, qui possèdent pour elles et le nombre, et l'outillage et l'argent, eurent d'abord le dessous; l'Allemagne et l'Autriche, étaient prêtes. On sait ce qui arriva. Il fallut des prodiges d'héroïsme, de dévouement et d'activité pour donner enfin aux Alliés le contrôle des champs de bataille. Oui, l'Autriche et l'Allemagne sont les véritables auteurs de la guerre, et elles en porteront à jamais l'opprobre. François-Joseph aurait pu et aurait dû empêcher la conflagration. On a tenté de l'excuser à cause de son grand âge. Erreur. L'homme qui a été capable de fermer sa porte aux ambassadeurs de paix que lui envoyait le vénérable Pie X aurait été tout aussi capable, deux jours auparavant, de fermer sa porte aux sicaires de Guillaume II ! C'est Guillaume II qui sera le grand forban du cataclysme de l'heure présente; mais à François-Joseph on reprochera jusque dans les temps les plus reculés d'avoir consenti à compagnonner avec le monstre de Berlin dans cette aventure sanglante, la plus effroyable que le monde ait encore connue.

* * *

Cette néfaste fin de carrière n'a été du reste pour l'empereur d'Autriche-Hongrie que le lugubre couronnement d'une série de malheurs personnels dont le passé donne peu d'exemples. Voyez plutôt l'effrayante énumération des drames qui ont assombri la vie de cet infortuné monarque :

1o Sa nièce, brulée à mort dans le palais royal, en 1853; 2o sa fille, l'archiduchesse Sophie, empoisonnée par des eaux stagnantes, en 1857; 3o Maximilien, son frère, exécuté au Mexique, en 1864; 4o [illegible]tte, sa belle-soeur, devenue folle; 5o Louis III de Bavière, son cousin, qu'assassina, dans un moment de folie, son médecin, Van Gudden, qui se noya ensuite dans le lac de Starnberg, en 1886; 6o Rudolph, qui mourut mystérieusement dans un drame d'amour et de jalousie dans sa demeure de Meyerling, en 1889; 7o l'archiduc Jean, qui renonça à ses titres royaux, épousa une actrice, partit pour Buénos Ayre, en 1889, et qui, depuis, a été perdu de vue; 8o Elisabeth, sa petite-fille favorite, qui fit la première mésaliance de sa dynastie, en 1893; 9o son épouse, Elisabeth, qui essaya de se suicider en sautant dans la mer pendant une tempête, et qui fut sauvée par une de ses dames d'honneur, en 1892; 10o la duchesse d'Alençon, sa belle-soeur, brulée à mort dans l'incendie du Bazar de Charité, à Paris, en 1897; 11o l'impératrice Elisabeth, sa femme, assassinée au quai du Mont-Blanc, à Genève, par un anarchiste, en 1898; 12o l'archiduc Louis-Victor, son frère, exilé de Vienne à Meran, à la suite d'une affaire scandaleuse; 13o l'héritier du trône de la maison d'Autriche-Hongrie, le duc François-Ferdinand qui mourut en juillet 1914 à Sarajivo, sous les balles criminelles de quelques étudiants serbes.

* * *

Le nouvel empereur d'Autriche, l'archiduc Charles-François, n'a que vingt-neuf ans; petit neveu de François-Joseph, il est général dans les armées autrichiennes. Le nouveau chef d'Etat vient d'adresser à ses sujets une proclamation où d'aucuns perçoivent des velléités de faire la paix sans trop tarder. Puisse ce jeune prince comprendre mieux que son oncle que les rois ont été établis sur la terre pour faire le bonheur des peuples, et non pour se créer des empires aussi vastes que possible en nageant dans le sang des peuples.

N. B.

CATALOGUES FRANÇAIS

La mainson Birks & Sons—Montréal, Ottawa, Winnipeg, Vancouver,—vient de publier un catalogue français pour ses nombreux clients français, d'un océan à l'autre. Les entreprenants bijoutiers méritent des compliments pour leur clairvoyance.

Lord Shaughnessey ne le disait-il pas il y a quinze jours, le français est nécessaire, au Canada, même pour les simples relations commerciales.

O Crawford-Tobias-Norris, comme tu es intelligent !

* * *

P.S. — Au moment de mettre sous presse nous recevons aussi un superbe catalogue de 60 pages publié en français par la Canadian Kodak Co. Limited, de Toronto, s'il vous plait !, Ce catalogue nous est adressé par l'importante maison Strain, de Winnipeg. Si M. Norris apprend cela il va étouffer net !

MORT DU Dr DOYEN

De Paris on annonce la mort du docteur Eugène Louis Doyen, l'illustre chirurgien français, après une courte maladie.

Ses nombreux écrits sur le cancer, les tumeurs et en général les maladies de l'estomac et des intestins lui ont valu une réputation mondiale. Il était une des gloires de l'école médicale française.

L'EDUCATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

UNE CONFERENCE DE MGR MATHIEU

(Suite)

Dans les écoles de campagnes, on enseigne aux enfants les notions générales de l'agriculture, de cette science qui leur servira toute leur vie. On comprend que c'est à l'école que l'enfant reçoit ses premières impressions et qu'elles sont toujours vivaces; que c'est à l'école que naîtra chez l'enfant le gout d'une vocation qu'on lui aura appris à aimer, à respecter et dont on lui aura fait comprendre les avantages.

Aussi les maitres et les maîtresses cherchent à inspirer aux élèves, dans la mesure que comporte leur âge, le gout et l'intelligence des choses agricoles; ils s'efforcent de leur inculquer l'amour de leur future profession, de la vie des champs et le désir de ne pas la changer pour celle de la ville ou de l'usine; ils initient les enfants aux connaissances qui leur seront indispensables pour pouvoir plus tard lire avec fruit un livre d'agriculture et pour suivre avec fruit une conférence agricole.

Près des écoles, on a ce que l'on appelle des jardins scolaires; ce sont de petits lopins de terre sur lesquels les élèves, sous la direction des instituteurs et des institutrices, font de la culture potagère en miniature. Là, les élèves mettent eux-mêmes la main à l'ouvrage. Non seulement ils doivent aider le maître ou la maîtresse à cultiver le jardin, mais on doit leur réserver des carrés ou des coins de terre dont ils ont l'entière responsabilité.

Le Département de l'Agriculture encourage ce mouvement en fournissant à chaque école les graines et l'engrais chimique. Les élèves jardiniers reçoivent aussi des récompenses.

Il y a aujourd'hui près de mille de ces jardins scolaires avec vingt mille élèves jardiniers.

Comme tous le savent, la natalité est très forte dans la Province de Québec qui est le pays où le nombre des naissances, rapporté au chiffre de la population, accuse la valeur la plus élevée. De tous les pays civilisés, cette Province est celle où l'accroissement naturel de la population est la plus considérable.

Comme les enfants sont nombreux dans les familles, l'achat des livres de classe devient une charge tout à fait lourde pour les parents. Aussi le Gouvernement vient en aide à ceux-ci et fournit gratuitement aux élèves des écoles élémentaires des livres préparés, sous la direction du Conseil de l'Instruction publique, par des spécialistes compétents.

Dans la Province de Québec, sur cent personnes âgées de plus de cinq ans, quatre-vingt-sept savent lire et écrire contre soixante-et-dix-huit en 1904.

L'administration des écoles publiques est contrôlée par des INSPECTEURS d'écoles qui reçoivent leurs instructions du Surintendant.

Ces fonctionnaires sont nommés par le Gouvernement, après examens spéciaux. Ils doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins, être porteurs de diplômes d'école supérieure; il leur faut encore avoir enseigné durant cinq ans au moins et ne pas avoir quitté l'enseignement depuis plus de cinq ans.

Ils visitent les écoles deux fois l'an et donnent aux instituteurs ou institutrices une conférence pédagogique afin de leur rappeler leurs devoirs et de leur signaler les défauts constatés au cours de leur inspection. Ils sont tenus de mentionner au Surintendant les instituteurs qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence et obtenu les meilleurs résultats dans leur enseignement.

Il y a des primes offertes au mérite par le Gouvernement. Elles provoquent une légitime émulation dans le corps enseignant et elles ont produit des résultats appréciables; car les instituteurs e tles institutrices qui y aspirent, en outre de l'appoint que ces primes apportent à leur traitement, prisent à sa valeur l'honneur qui accompagne cette distinction.

Il y a des inspecteurs catholiques pour les écoles catholiques et des inspecteurs protestants pour les écoles protestantes.

Après vingt années de service, si le mauvais état de sa santé le rend inapte à remplir ses devoirs ou dès qu'il a atteint l'âge de cinquante-six ans, l'instituteur a droit à une pension de retraite.

Dans chaque district d'inspection, le Gouvernement accorde cinq primes aux municipalités qui font le plus d'efforts pour promouvoir l'instruction et ces primes provoquent une louable émulation.

Deux journaux d'éducation sont publiés par le Gouvernement : l'un, "L'Enseignement Primaire", publié en français et l'autre "The Record", publié en anglais. Ces revues sont faites avec soin et sont adressées gratuitement à tous les instituteurs et institutrices de la Province auxquels elles inculquent les notions pédagogiques les plus utiles et les plus saines. Pour les mêmes fins, chaque titulaire d'une école reçoit du Gouvernement des traités pédagogiques.

Pour avoir une juste idée du progrès scolaire fait dans la Province de Québec il suffit de comparer quelques chiffres.

Ainsi en 1905, il y avait six mille et quarante arrondissements scolaires et en 1915 il y en avait près de sept mille. Trois cent cinquante mille élèves fréquentaient les écoles en 1905; quatre-cent-cinquante mille les fréquentent aujourd'hui.

Pour l'avantage de ceux qui n'ont pas suffisamment suivi les classes dans leur enfance, le Gouvernement a fondé dans les villes et les principaux villages de la Province, des classes du soir. L'an dernier, il y en avait soixante-et-huit, suivies par plus de sept mille élèves.

L'eneignement primaire dans la Province est séparé, c'est-à-dire, les protestants comme les catholiques ont leurs écoles particulières; il est confessionnel, c'est-à-dire, toute école primaire a la religion pour base.

Les protestants comme les catholiques dans la Province ont compris qu'il faut non seulement travailler à rendre les générations nouvelles plus instruites, mais aussi qu'il faut travailler à les rendre plus religieuses; ils ont compris que lancer la jeunesse sans principes religieux au milieu du monde, c'est lancer sans gouvernail et sans pilote un vaisseau au milieu de la tempête. Ils ont donc voulu que les maitres donnent à leurs enfants, avec la science qui est utile, la religion qui est indispensable ; avec l'instruction qui est bonne, l'éducation qui est meilleure encore.

Tous sont de l'avis de ce grand homme d'Etat protestant, M. Guizot, qui disait : "L'instruction morale et religieuse ne doit pas être comme le calcul, la géométrie, l'ortographe, une leçon qui se donne en passant à une heure déterminée, après laquelle il n'en est plus question; ce qu'il faut c'est que l'atmosphère de l'école soit morale et religieuse, que la religion plane sur l'enseignement tout entier et s'associe à tous les actes du maître et des élèves."

Tous sont convaicus que la religion demeure, aujourd'hui comme à l'enfance des sociétés, un puissant agent de moralisation et d'éducation. Sur le roc de l'égoisme, sur le sable de la frivolité, elle sème gratuitement la vertu et le dévouement et, pour les maux de l'existence, elle a des consolations dont nul autre ne possède le secret. Pour eux, la religion est et sera toujours la plus profonde comme la plus ancienne base des sociétés humaines.

Une difficulté se présentait pour les protestants qui appartiennent à différentes sectes. Ils se sont entendus pour approuver des livres dans lesquels se trouvent quelques chapitres de la Bible, certaines prières, des conseils pratiques sur lesquels personne ne peut avoir à redire, et ce sont ces livres que les instituteurs mettent entre les mains de leurs élèves et qu'ils leur expliquent.

Sur ce sujet si délicat, M. le secrétaire protestant du Département de l'éducation écrivait au mois de décembre dernier : "Il peut paraître étrange que des difficultés ne surgissent pas provenant ou du zèle de quelques instituteurs sincèrement attachés à une secte quelconque ou encore de questions posées par des élèves. Comme question de fait, les instituteurs ont assez d'intelligence pour comprendre les conditions dans lesquelles ils se trouvent et assez de bon sens pour agir avec la délicatesse voulue. Quant aux élèves, la question d'interprétation des textes ne les tourmente pas beaucoup".

Il semble donc, en étudiant cette loi que les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants, que les droits de la religion sur la formation de leur esprit et de leur coeur, que les droits de l'Etat sur la préparataion des futurs citoyens de demain sont tout à fait sauvegardés.

C'est ce que ne manque pas d'affirmer M. Magnan, l'inspecteur général des écoles catholiques, dans un rapport fait au Gouvernement, après sa visite en Europe, où il était allé étudier les systèmes scolaires en usage. Il dit : "Après avoir étudié sur place et dans les documents officiels l'organisation scolaire de la France, de la Suisse et de la Belgique, je crois pouvoir affirmer que le système d'instruction publique dans la Province de Québec l'emporte sur ceux des pays ci-dessus nommés, au point de vue de la liberté bien comprise d'où naissent la paix et l'harmonie dans un pays habité par des peuples de langue et de religion différentes.

"Ce système a de plus le grand avantage d'être soustrait à la politique en ce sens que le chef hiérarchique de notre enseignement primaire, le Surintendant, demeure alors que les Gouvernements passent, se modifient ou se transforment. Il en est de même du Conseil de l'Instruction publique, composé de membres nommés à vie".

Nous n'avons pas oublié qu'à Paris, en 1900, le jury nommé pour l'examen des oeuvres scolaires accordait un "Grand Prix" à la Province de Québec et c'est la plus haute appréciation que l'on pouvait faire de son enseignement.

Je dois ajouter que la Province est couverte d'une magnifique floraison de Congrégation religieuses vouées à l'enseignement des filles et des garçons. C'est une milice enflammée de toutes les trdeurs de la charité, dégagée de tous les liens, façonnée à toutes les abnégations, prête à tous les labeurs.

Des milliers de parents confient leurs enfants à ces religieux et à ces religieuses qui offrent tant de garanties de compétence aux familles et à la société.

Ainsi, par exemple, l'admirable Institut des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, fondé à Montréal, par Marguerite Bourgeois, en 1653, à lui seul possède 1,349 religieuses enseignantes et, dans les cent quarante maisons que ces religieuses dirigent, il y avait l'an dernier 39,980 élèves.

Il faut bien le remarquer, tous ces Frères, toutes ces Soeurs ont du avoir fait leurs études avant d'être admis dans leur Institut dont le but est l'enseignement. Après leur admission, toutes leurs études sont dirigées vers ce but. Leur noviciat de trois ou quatre années est une véritable école normale. La règle qu'ils suivent, l'oeuvre à laquelle ils se donnent, le but de leur existence, c'est l'instruction, l'éducation de la jeunesse. Cette tâche n'est pas alors pour l'instituteur congréganiste une besogne transitoire, un moyen d'élévation à des positions supérieures, un acheminement vers autre chose. Non, pour lui, c'est un apostolat, c'est toute sa carrière, toute sa vie.

Aussi il faut voir quel succès ils obtiennent dans l'enseignement. Et s'il y avait dans la Province des concours comme ceux qui se faisaient autrefois en Europe entre les instituteurs laics et les instituteurs religieux, le résultat serait le même que celui du concours qui se faisait à Paris. Cette grande Capitale mettait chaque année au concours un certain nombre de bourses pour ses établissements d'instruction primaire. Or dans une période de trente années, sur 1,445 bourses, il y en a eu 1,148 aux Frères et 297 aux laiques.

Ces nombreuses écoles des Frères et des Soeurs, pour la plupart, ne coutent rien au Gouvernement et donnent à des milliers d'enfants une formation intellectuelle et morale dont la Province bénéficie.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La Province bénéficie aussi des sacrifices que font des centaines de prêtres qui dirigent vingt-deux collèges classique et donnent l'enseignement secondaire à dix mille jeunes gens. Ces collèges se soutiennent par leurs propres ressources.

C'est dans l'un de ces séminaires que j'ai passé près de cinquante années de ma vie et j'y ai toujours été heureux. Au commencement, comme élève, je jouissais des sacrifices que les directeurs faisaient pour me donner une bonne formation chrétienne; ensuite j'ai gouté le plaisir si doux que l'on trouve à se sacrifier pour les autres, surtout quand ces autres sont des jeunes gens, l'espoir de la patrie, des jeunes gens qui s'ouvrent et s'épanouissent au soleil de la vertu et de la science, et qui se murissent en vue de leurs grandes destinées.

Dans ces maisons d'éducation, des prêtres, choisis entre mille, cultivent la conscience de leurs élèves, disciplinent leur volonté, purifient leur coeur en même temps qu'ils développent leur intelligence, leur mémoire, leur jugement, leur imagination. Ces prêtres dont plusieurs ont étudié dans les grandes universités d'Europe, travaillent avec une ardeur au-dessus de tout éloge à la formation intellectuelle et morale de leurs élèves afin que ceux-ci puissent présenter à leurs concitoyens, au sortir du collège, non seulement une intelligence éclairée, un jugement sur, mais aussi une âme sans tache, une conscience sans remords et un front sans nuages.

Ces prêtres ne sont animés que par le désir de faire le bien et la preuve, c'est qu'ils ne reçoivent que cent piastres de salaire par année, c'est-à-dire, juste assez pour payer les frais de leur modeste habillement.

Les élèves comprennent leur dévouement; ils apprécient leur affection désintéressée et leur montrent par leur conduite que les anciens avaient raison de dire "que la jeunesse se laisse facilement conduire et gouverner". Résultat net: Presque tous s'essayent à être bons et ceux qui n'ont pas assez de volonté et de courage pour réussir parfaitement ont assez de conscience pour le reconnaitre et en gémir.

Un grand nombre de ces professeurs se réunissent chaque année à l'Université Laval à laquelle tous les collèges sont affiliés, pour étudier les meilleurs moyens à prendre afin d'améliorer l'enseignement, afin de donner une éducation soignée, une instruction brillante et solide aux milliers de jeunes gens que la Province leur confie.

Je n'ai jamais vu et il ne peut se trouver nulle part une assemblée d'hommes plus intelligents, plus instruits, animés de meilleurs sentiments. Ce contact, ces relations fréquentes d'hommes qui ne sont mus que par le désir du bien ne peuvent avoir que les meilleurs résultats pour le développement de l'instruction dans la Province.

J'ai visité les différents pays de l'Europe ; j'ai vu ce qui se fait dans les différentes institutions d'enseignement secondaire; j'ai étudié les programmes suivis dans ces maisons d'éducation; j'ai pris connaissance des examens qu'on fait subir aux élèves pour l'obtention des diplômes et je ne crains pas d'affirmer que le cours d'étude est pour le moins aussi fort dans nos collèges de la Province de Québec et que le personnel enseignant est aussi bien préparé pour la tâche à remplir.

C'est vrai, toutes ces maisons d'enseignement secondaire sont sous la direction et entre les mains des prêtres. Mais c'est à l'avantage de tous. Le caractère sacerdotal n'enlève ni l'intelligence, ni le coeur. Le prêtre, détaché des biens de ce monde, peut plus facilement se livrer aux travaux de l'esprit, se consacrer plus entièrement à l'oeuvre difficile, sinon ingrate, de la formation des jeunes gens.

Et cela se comprend facilement. Dans les fonctions humaines, on travaille pour soi ou pour les siens; on embrasse telle carrière ou telle autre pour son intérêt. Quelque désintéressées que les actions paraissent, il y a toujours en vue le profit ou la gloire.

Mais quand on est prêtre et qu'on espère du ciel conserver toujours un coeur sacerdotal et une âme apostolique, on doit ne plus penser qu'aux autres. Rien n'est plus facile alors que de les aimer et de là à leur faire le bien, il n'y a qu'un pas; car, disait Lacordaire: "Dieu a voulu qu'on ne fit aucun bien à l'homme qu'en l'aimant et que l'insensibilité fut à jamais incapable soit de l'éclairer, soit de lui inspirer la vertu".

Les nombruex collèges et séminaires de la Province de Québec, s'ils n'avaient pas été fondés et s'ils n'étaient pas soutenus par des prêtres, n'existeraient pas. Les Gouvernements, malgré leur bonne volonté, n'auraient jamais pu les faire subsister.

La construction de ces collèges et de ces Séminaires a couté plus de dix millons de piastres et les dépenses annuelles se montent à plus d'un million et demi. Plus de dix mille élèves fréquentaient ces maisons d'éducation l'an dernier et, depuis de longues années, elles fournissent aux professions libérales, à la politique et au clergé des hommes aux vues élevées, aux convictions inébranlables, qui ont rendu au pays des bienfaits signalés.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Tous ces collèges ainsi que les High Schools préparent les enfants catholiques et protestants pour les Universités qui sont au nombre de trois dans la Province : l'Université McGill, à Montréal, le Bishop's College, à Lennoxville et l'Université Laval, de Québec, qui a une succursale très florissante à Montréal.

L'Université McGill, ainsi nommée du nom de son fondateur, qui lui légua des biens fonds d'une valeur considérable ,a été de fait fondée en 1811, quoique sa charte ne date que de 1827. Elle est administrée par douze directeurs. Le Gouverneur général en est, de droit, le visiteur.

Cette université a une organisation superbe; ses cours sont suivis par un grand nombre d'élèves des autres Provinces et même des Etats-Unis. L'an dernier, elle avait cent-trente-six professeurs et quinze cent-soixante-et-quinze élèves. Sa bibliothèque renferme cent quatre-vingt-quatre mille volumes. Elle a pu vivre et se développer grâce à des dotations importantes qui se montent à plusieurs milions.

L'Université de Lennoxville, plus connue sous le nom de Bishop's College, fut fondée en 1845 par le Très Révérend Docteur Mountain. Elle est sous la direction de l'Eglise anglicane. Le but principal de sa fondation était l'étude de la Théologie. Aujourd'hui on y suit des cours pour les Arts et pour la médecine. Elle avait l'an dernier environ soixante élèves.

L'Université Laval existe depuis 1852. Depuis longtemps on songeait à fonder une université où l'on préparerait aux différentes carrières libérales les jeunes Canadiens-français. Il fallait des sommes immenses pour construire des bâtiments convenables, un personnel distingué et instruit pour enseigner, des grandes influences pour obtenir l'érection civile, une parfaite organisation qui permit d'atteindre le but désiré.

C'est sur le vieux séminaire de Québec qu'on jeta les yeux. Dirigé par des prêtres éminents, possédant des biens considérables que lui avait légués son Vénérable fondateur, Mgr de Laval, il parut à tous comme la corporation la plus digne d'entreprendre cette oeuvre si utile.

A cette époque, le Canada avait pour gouverneur général un homme éminemment distingué, d'une largeur de vues remarquable. Lord Elgin comprit les justes désirs des Canadiens-français et se chargea d'en obtenir la réalisation du Parlement anglais. M. l'abbé Casault, supérieur du Séminaire, partit pour Londres et obtint facilement une Charte Royale aux priviléges les plus étendus, une charte qui garantissait aux Français et aux catholiques la liberté absolue de l'enseignement supérieur.

Dans la charte il est dit que le Visiteur de l'Université serait à jamais l'archevêque de Québec, que la charge de Recteur, la plus importante de l'Université, serait toujours occupée par le Supérieur du Séminaire de Québec, que le conseil devant administrer toutes les affaires de l'Université, serait toujours composé des directeurs du Séminaire et des trois plus anciens professeurs de chaque Faculté.

Comprenant que le meilleur moyen de commencer une université était de la bâtir en hommes, on envoya de suite plusieurs prêtres, plusieurs jeunes avocats et jeunes médecins suivre les cours des Universités les plus renommées de l'Europe. On savait qu'on n'improvise pas un professeur de littérature, qu'on ne crée pas d'un coup de baguette un professeur de sciences. Pour cela des années d'études, des examens, des grades sont nécessaires. On tenait à ce que les professeurs eussent auprès des élèves le prestige et l'autorité d'un savoir incontestable.

Aujourd'hui encore la plupart des professeurs sont allés en Europe se préparer à donner des cours suivis avec autant de fruit que d'intérêt.

Pour vous donner une idée du dévouement et de l'abnégation des prêtres fondateurs de l'Université, permettez-moi de vous citer un fait écrit en lettres d'or dans l'histoire de cette institution.

Au Canada comme partout ailleurs, la pauvreté a souvent le privilège de faire des hommes, **Fecunda virorum paupertas.** Or, aux premiers jours de l'Université, quelques jeunes gens chez qui, comme il arrive souvent, les grands talents égalaient l'extrême pauvreté, se trouvaient dans l'impossibilité de suivre les cours de droit et de médecine, faute de moyens pécuniaires. Alors toute la rémunération des directeurs du Séminaire pour la vie de sacrifice à laquelle ils s'étaient voués, se bornait à la nourriture, au vêtement et à une modique sommede quelques piastres dont chacun pouvait disposer à son gré pour les vacances. Eh bien ! cette somme d'argent, tous les directeurs en firent généreusement le sacrifice pour permettre aux élèves pauvres de faire leurs études à l'Université.

Ces nobles sentiments des fondateurs de l'Université, les successeurs en ont hérité. Je puis l'affirmer sans crainte d'être démenti. Pendant près de quarante ans, j'ai vécu au milieu de ces professeurs aussi distingués par l'intelligence que par la science. J'ai toujours constaté avec plaisir que tous n'avaient qu'un but: tourner vers le bien, exciter à la vertu, pénétrer des principes et de l'esprit du christianisme la jeunesse confiée à leurs soins, être des éducateurs dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire, élever, ennoblir, faire grandir intellectuellement et moralement ces âmes dont ils étaient les guides, les conseillers, les maîtres, les pères.

Aussi j'ai vu des milliers de jeunes gens nous quitter avec quelque chose de plus qu'un parchemin, avec un esprit averti, une intelligence bien meublée, avec des ressources propres à les soutenir dans les rudes épreuves de l'existence.

Cette Université s'est grandement développée. Elle compte aujourd'hui trois cent vingt-six professeurs et deux mille quatre cents élèves. Quarante-quatre maisons d'éducation lui sont affiliées. L'an dernier, elle a distribué trois cent quarante-huit diplômes. Elle possède les plus riches musées du Canada, la plus précieuse galerie de peintures de toute l'Amérique. Sa bibliothèque, ouverte à tous, renferme près de trois cent mille volumes.

Le bien qu'elle a fait, tous le reconnaissent. Il y a quelques années, elle célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion lui vinrent de tous côtés des témoignages de sympathie, d'admiration, de reconnaissance. Il en est quelques-uns qu'il m'est doux de citer ici.

L'honorable sir Sanford Fleming, le Chancelier de la "Queen's University", écrivait alors : "L'Université de la Reine ne peut oublier que l'Université Laval est l'épanouissement du Grand Séminaire qui à son tour fut le développement du Petit Séminaire fondé en 1663 par l'éminent Père de l'Eglise, Mgr de Laval, premier évêque du Canada, dont la mémoire sacrée se perpétue dans le nom que porte l'Université.

"Toute l'histoire de ces maisons d'enseignement rappelle les privations, les épreuves nombreuses que seuls le zèle et l'activité qu'elles semblaient avoir reçus en héritage de leur premier fondateur, ont pu supporter. Le Sénat et les gradués de l'Université de la Reine, pleurant encore la perte récente du Principal Grant, cet ami tou-

(A suivre sur la 2ème page)

L'EDUCATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

(Suite de la 1ère Page)

jours dévoué de la race que représente l'Université Laval, ne peuvent s'empêcher de témoigner leur admiration pour l'esprit de véritable fraternité qu'a toujours montré leur Université soeur. Celle-ci en effet a toujours été libérale dans son enseignement et dans son administration, comme le prouve ce fait que des docteurs, des avocats, des hommes de science protestants ont fait partie de son personnel enseignant. En outre, plusieurs hommes publics qui se sont distingués dans les diverses carrières sociales, ont reçu leur éducation à Laval et ont rendu témoignage, par leur largeur d'esprit et la dignité de leur conduite, en faveur du genre de formation intellectuelle qu'ils avaient reçue. Cette haute réputation, elle la maintient, soutenue par le corps actuel des professeurs et par son recteur qui, par sa science, son zèle pour la cause de l'éducation, sait gagner l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissent."

Et le Chancelier de l'Université de Toronto écrivait à cette occasion au recteur et aux professeurs cette charmante lettre de félicitations : "Nous vous félicitons à cette occasion et nous ne pouvons oublier que votre Université, pendant cette longue période de temps qui vient de s'écouler, ne prenant de la vieillesse que la grâce et la dignité, n'a cessé de former chaque année des élèves qui, dans les lettres, le droit civil, la médecine et la théologie sacrée, ont attiré sur vous et sur eux-mêmes, le plus grand honneur. C'est pourquoi nous vous en félicitons et pour vous faire parvenir nos félicitations, nous vous envoyons un homme très illustre, notre Président, Jacques London, pour qu'il prenne part à votre joie en y mêlant la nôtre."

Jusqu'à il y a deux ou trois ans, les Universités de la Province de Québec se sont soutenues absolument par elles-mêmes. Le Gouvernement, qui comprend la grande utilité de l'oeuvre qu'elles font, a bien voulu leur accorder, à titre d'encouragement, une allocation qui sera augmentée à mesure que les Chaires d'enseignement devront s'y fonder. L'Université McGill et l'Université Laval reçoivent maintenant chaque année vint-cinq mille piastres et l'Université de Lennoxville deux mille cinq cents piastres.

L'enseignement primaire, classique et universitaire ne répondent plus aux besoins de notre siècle. Dans notre civilisation, les arts mécaniques, professionnels, utilitaires sont un besoin d'ordre social.

Il nous faut des **agriculteurs** intelligents, savamment préparés, qui fécondent et remuent la terre et sachent lui faire rendre le plus possible.

Il nous faut des **industriels**, qui renouvellent et perfectionnent les procédés et qui arrivent ainsi à produire plus et mieux que leurs concurrents.

Il nous faut des **commerçants** habiles, prudents, qui sachent trouver des débouchés nouveaux, faire circuler les marchandises à l'avantage de ceux qui dans le pays les vendent ou les achètent.

Il nous faut des **banquiers** honnêtes et hardis qui aient le secret de mettre en mouvement l'argent et l'épargne.

Le gouvernement a compris qu'il fallait préparer les jeunes gens à ces carrières agricoles, industrielles et commerciales, il a compris que les conquêtes de la science sur la matière, que ses applications à l'industrie, au commerce sont immenses et qu'elles ont révolutionné le monde, que la vapeur, l'électricté, la chimie, etc., ouvrent dans l'ordre matériel les horizons les plus féconds et les plus inattendus.

Il a donc fondé des écoles qui répondent à cette nouvelle nécessité sociale.

L'Ecole polytechnique de Montréal comptait l'an dernier cent cinquante élèves. Elle est une véritable pépinière d'ingénieurs qui ne peuvent manquer de rendre de grands services à la Province.

Une école d'arpentage a été fondée en 1907; une école forestière s'est ouverte en 1910 et toutes deux sont annexées à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

En 1910, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ouvrait ses portes aux jeunes gens désireux d'acquérir une formation supérieure qui leur permit d'obtenir plus tard une place marquée dans le commerce.

En 1911, deux écoles industrielles parfatement aménagées ont été mises en activité, l'une à Québec et l'autre à Montréal. Ces écoles techniques sont très recherchées et un grand nombre d'élèves en suivent les cours. En 1914, on a décidé d'en établir trois autres Mais surtout la province de Québec n'oublie pas l'âme de l'élève.

C'est probablement du à cela si la Province de Québec est la plus tempérante, la plus morale de toutes les Provinces du Dominion, si la proportion des condamnaitons y est inférieure à celle des autres Provinces, si les divorces y sont à peu près inconnus quand ils se multiplient dans les Provinces voisines, si la population rurale y augmente contrairement à ce qui se fait ailleurs.

IN MEMORIAM

Dimanch dernier, le Club Belge a fait chanter une messe de *requiem* pour les Belges morts pour la patrie durant la présente guerre. La colonie belge et un grand nombre d'amis ont assisté à cette messe.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

LA GUERRE

Paris, 23.—Rien de spécial sur le front français.

* * *

Les Serbes et les Français font de nouveaux progrès au nord de Monastir.

* * *

Les Roumains de la vallée de Juil retraitent encore devant les Allemands.

* * *

Les ambassadeurs des Empires Centraux quittent Athènes, sur l'ordre de l'amiral français Du Fournet.

* * *

Le Britannic, vaisseau-hôpital anglais, est coulé bas dans la mer Egée. 50 personnes noyées, 1100 survivants.

* * *

Paris, 24.—Vifs combats d'artillerie sur le front français.

* * *

La campagne franco-serbe est toujours satisfaisante.

* * *

Les Roumains de la vallée de Juil reculent toujours; la région du blé est envahie par les Allemands. Les Russes vont renforcer les Roumains.

* * *

Ottawa.—M. A. E. Kemp, est nommé Ministre de la Milice canadienne.

* * *

Paris, 25.—Combats d'artillerie sur le front ouest.

* * *

Nouveaux succès de l'armée franco-serbe au nord de Monastir.

* * *

En Roumanie l'ennemi fait des tranchées d'hivernement. L'armée russo-roumaine de Dobrudja fait une nouvelle avance.

* * *

Paris, 27.—Rien de spécial sur les fronts français et russes.

* * *

Les Italiens avancent en Macédoine.

* * *

Deux armées allemandes, l'un à l'ouest et l'autre au sud-ouest, se rapprochent de Bucharest, la capitale de la Roumanie. L'ennemi a traversé le Danube, il y a déjà trois jours.

* * *

La Grèce devra remettre toutes ses armes à l'Entente d'ici au 1er décembre, ou bien elle sera attaquée.

* * *

Paris, 28.—Tranquillité relative sur les fronts français et russe.

* * *

L'avance allemande contre Bucharest continue malgré la résistance des Roumains.

SOIREE

Mercredi dernier, M. le Dr O.-H. Côté, dentiste, et madame Côté, de la rue Des Meurons, conviaient quelques-uns de leurs intimes à une jolie réception en l'honneur de leur amie, mademoiselle Noémie Fournier, de Butte, Montana, qui va se fixer à Humbolt, Saskatchewan.

Au nombre des invités étaient: M. et madame Henri Fournier et Mlle E. Fournier, M. et madame R. L. Chevrier, M. et madame C. C. Bernier, madame Ritchie et madame Jos. Gauthier.

On débuta cette charmante soirée par un concours de whist, qui fut des plus enjoués, suivi du couronnement des lauréats: prix des dames, Mme Jos. Gauthier; prix des messieurs, M. C. C. Bernier; prix de consolation, madame Bernier. Puis les tables se chargèrent de mets et fruits variés, où les convives s'attardèrent en de longues heures pleines d'entrain et de gaieté.

—Communiqué.

OPERA

La troupe d'opéra "San Carlo" est attendue au Walker durant la semaine commençant le 18 décembre. Outre la qualité de la musique l'on annonce un fait très intéressant pour le public; les prix ne seront pas exorbitants. Le *Manitoba* dira la date d'echaque opéra aussitôt qu'elle sera connue.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Chez Nous ET autour de Nous

La quête des Dames Patronnesses de l'Hôpital, au profit de cette institution, il y a quinze jours, à la cathédrale, a rapporté $170.90. Les révérendes Soeurs de l'Hospice nous prient de remercier ici publiquement et les Dames Patronnesses et le public.

Le 19 décembre prochain, la Cour Taché, No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques célèbrera le 25ème anniversaire de sa fondation; à cette occasion il a été décidé de célébrer ces noces d'argent par un grand banquet au Royal Alexandra à Winnipeg.

Monseigneur l'Archevêque et plusieurs membres du clergé assisteront à ce banquet, ainsi que plusieurs orateurs de la Haute Cour de Chicago, de Saint-Boniface, et de Winnipeg. Prix du billet: $1.50.

M. Alexandre LaRivière a été nommé sous-percepteur du revenu de l'Intérieur à Winnipeg. Nos félicitations.

La *Liberté* de la semaine dernière a donné une magnifique page spéciale sur *L'Union Canadienne.* Elle est en grande vogue, l'*Union Canadienne,* par le temps qui court. Dimanche ses patineurs ont inauguré avec entrain le patinoir de la rue Dumoulin—une belle et vaste glace, avec de confortables quartiers chauffés.

On prête à M. J. D. McArthur, le grand entrepreneur, l'intention de bâtir une manufacture de papier à Winnipeg. L'établissement se pourvoirait de bois dans les forêts du lac Winnipeg. Cette fabrique emploierait 500 hommes.

Joli bazar à l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, samedi dernier. Il y a eu concours d'enfants; le premier prix de ces bébés roses fut accordé à la jeune Louise Tremblay, fille de M. et Mme J. H. Tremblay, de la rue Wolseley.

M. l'échevin Marion a été élu vice-président de l'Union des Municipalités de la Province.

M. l'architecte J. A. Papineau est de retour d'un voyage dans la Province de Québec.

CONFERENCE

Dimanche, le 12 novembre, Son Honnuer le juge Prud'homme a fait une très intéressante conférence, à l'Ecole modèle de Saint-Norbert, sur les événements de 1870. Nombreux auditoire.

LA FOI DANS LA VICTOIRE

Telle st la conclusion de la très intéressante lecture que Monsieur Jules Collon nous a faite jeudi dernier à l'Alliance française. Il y avait salle comble, et c'était le moins que méritait notre sympathique ami, qui nous est revenu du front avec un titre de plus; c'est maintenant un héros, deux fois cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre. Il est modeste. Il n'y a même pas fait la plus lointaine allusion, mais c'est un fait, et nous devons l'en féliciter.

Monsieur Collon nous a expliqué clairement la façon dont se sont crées—on peut le dire—les tranchées actuelles. Après la bataille de la Marne, après celle de l'Aisne, après celle de l'Yser, petit à petit, la guerre de mouvement, pour diverses raisons que nous n'avons pas à examiner ici, fit place à une guerre moins mouvementée. Chaque soldat se creuse alors, sous le feu de l'ennemi, un trou, avec sa pelle bêche, pour s'abriter autant que possible des balles boches. Puis, la solidartié des tranchées naquit peu à peu. Chaque combattant voulut réunir son trou à celui de son camarade de combat, qui était à quelques pieds du sien. Ensuite, tous les trous d'une escouade ne firent qu'un seul fossé, abritant toute l'escouade. Bientôt une section, voire une compagnie se trouva contenue en entier dans la même tranchée. Car alors, la tranchée véritable était née. Chaque compagnie de chaque bataillon, de chaque régiment, etc., de l'armée française ayant fait de même, on crut enfin une ligne de tranchées ininterrompue de la Mer du Nord à la frontière Suisse en passant par l'Alsace, longue de 550 kilomètres environ et tenue **entièrement**, à trente kilomètres près, **par l'armée française.**

Pendant ce temps, les réserves, avec des outils plus puissants, relativement protégés par les soldats des premières lignes, purent créer tout ce réseau de tranchées et de boyaux, de lignes, etc., sur plusieurs kilomètres de profondeur que l'on rencontre partout sur le front dans la zône des armées.

Monsieur Collon nous expliqua ensuite la vie que mènent les poilus au front, soit en première ligne, soit au cantonnement dans les villages de l'arrière; comment après quelques jours de repos ils sont passés en revue avant de retourner à l'ennemi... et c'est, paraît-il, une revue aussi sévère que celle passée à la caserne; ce qui n'est pas peu dire! gare à l'adjudant ou au sergent "rempile"! Puis il nous parla des différentes armes, de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie lourde et de celle de campagne, du génie et enfin de la "cinquième armée": l'aviation et l'aérostation. Il nous montra l'artillerie devenue "la reine des batailles" contrairement à ce qu'enseigne le manuel, étudié par des millions de soldats français depuis vingt-cinq ans... quoique pourtant, l'artillerie est toujours impuissante à gagner une bataille, qui n'a jamais été gagnée que par l'occupation du terrain défendu par l'ennemi, ce qui est et sera toujours l'oeuvre de l'infanterie. Mais il est évident que maintenant seule l'artillerie lourde permet une progression, si petite soit-elle, de l'infanterie. Nous vîmes passer devant nos yeux ces immenses bêtes qui sont les gros canons de marine qui lancent avec une précision incroyable à 33 kilomètres des obus pesant le poids d'une grosse automobile! Seuls, ces géants peuvent détruire les fortifications bétonnées, que les boches ont construites à loisir depuis dix-huit mois à deux ans. Le fameux canon de campagne, le sauveur de la France et de l'humanité à la Marne, le 75, canon défensif par excellence (il ne laisse rien passer; tout meurt dans la zône qu'il bat,) continue, grâce à sa précision mathématique à rendre dans l'offensive des services plus qu'appréciables. Quand le chemin a été ouvert par l'artillerie lourde, et que l'infanterie s'élance à l'assaut, on entend immédiatement le crépitement sec du 75. Notre infanterie progresse sous la protection d'un rideau solide d'obus qui la protège à une distance de 50 à 60 mètres. Ce rideau d'obus explosifs avance parallèlement avec l'infanterie et non seulement elle la cache complètement au feu de l'ennemi, mais balaye totalement tous les obstacles et tous les Allemands qui peuvent être sur sa route. Quand enfin l'infanterie a atteint et pris la position qu'elle attaquait, le tir de barrage des batteries maintient devant elle une protection contre les contre-attaques jusqu'à ce que les nouvelles positions soient complètement organisées.

Songez à la précision requise pour des canons qui sont à 3 ou 4 kilomètres derrière votre dos et qui tuent pardessus votre tête—les obus passent bien peu au-dessus—tout ennemi qui se montre à cinquante verges de vous. en avant de vous! Tel est le cas du 75, cas unique. Il ne se reproduit dans aucune armée du monde, alliées ou ennemies.

Monsieur Collon essaya alors de nous faire comprendre ce que c'est que la préparation d'une bataille. Il y réussit heureusement en nous comparant cette préparation à la création de toute pièce, en quelques jours, d'une ville, au milieu du désert, loin de tout centre civilisé. Il nous donna des détails, et, vraiment, rien n'est exagéré dans cette comparaison.

Après nous avoir parlé du combat lui-même, de l'assaut, de la consolidation immédiate du terrain reconquis à l'ennemi, il nous fit part, dans une péroraison pathétique, de sa certitude, de sa foi **dans la victoire complète et définitive.** Nous pouvons le croire. Son opinion concorde avec celle du général Joffre que nous avons imprimée ici il y a quelques semaines. Maintenant voici ce que le général de Castelneau, commandant en chef de toutes les armées françaises en France, grand général, grand patriote, spartiate qui a déjà donné à la patrie trois de ses fils sur six qui étaient au front, déclare aux correspondants anglais attachés à l'armée française: **Maintenant, nous les tenons par les oreilles et nous les secouerons jusqu'à ce que leur cervelle soit en bouillie.**

Paroles réconfortantes dans la bouche d'un pareil chef!

F. D.

N. B.—Les nombreuses personnes qui étaient venues écouter Monsieur Collon l'autre jour ont peut-être remarqué qu'en plus de sa croix de guerre il avait, passant au-dessous du bras gauche, une espèce de grosse corde tressée. C'était la Fouragère. Quand tout un régiment se conduit en entier en héros, on le cite en bloc à l'ordre du jour de l'armée française. Quand cela lui arrive deux fois, comme au régiment colonial du Maroc auquel appartient notre ami, on lui accorde la **fourragère.** Tous les soldats du régiment la portent. Ce régiment d'élite qui l'a gagnée pour sa belle conduite à Dixmude et à Fleury a eu l'honneur le 26 octobre dernier de reprendre Douaumont. Ces quelques renseignements permettent à nos lecteurs d'évaluer l'importance de la décoration de notre ami: il a du se faire remarquer personnellement, **deux fois,** par et au milieu de héros cités en bloc à deux reprises à l'ordre du jour des armées françaises!

Durant la soirée, madame R. Chauvière a déclamé avec beaucoup de succès un morceau de guerre intitulé Mon petit gars. M. le professeur Muller s'est pour un soir emparé du piano, et il l'a fait très agréablement.

AU SACRE-CŒUR

LE TRIOMPHE DES "PETITS"

La partie de whist sous les auspices des Cadets du Sacré-Coeur et de la Société des Saints Anges a été un véritable succès. Dès 8½ hrs., les salles étaient combles. Nul n'a su refuser à la voix de l'enfance, l'obole qu'elle sollicitait pour la cause si noble du soutien de son école, de sorte que l'honneur d'avoir fait les plus grosses recettes jusqu'ici, leur est décerné. Ces chers petits sont heureux d'offrir leurs sincères remerciements aux bienfaiteurs et amis qui ont daigné répondre à leur invitation et les encourager de leurs généreuses offrandes.

Le prix des messieurs offert par M. Louis-Hector Moissan a été gagné par M. Godefroi Cyr; les prix des dames offerts par MM. P. G. Bruyère et A. Chalas, gagnés par Mme Labelle et Mlle B. Richard; les prix de consolation offerts par MM. B. Léveillé et L. Pomerleau, gagnés par M. Jos. Prince et Mme Chaput.

La prochaine partie de whist terminant la deuxième série aura lieu mardi prochain, sous les auspices de la Commission Scolaire. Le prix de résistance sera un magnifique gâteau de Noël, artistement décoré.

* * *

Le Comité de Saint-Boniface, de la Société de Sécours pour les Victimes de la Guerre en Belgique, non satisfait du dévouement qu'il ne cesse de témoigner pour venir en aide à ses nobles et malheureux compatriotes, a voulu donner une preuve de sa grande sympathie pour notre Ecole Française du Sacré-Coeur, en nous offrant le gracieux concours du groupe d'artistes de Saint-Boniface, sous la direction de Monsieur J. Grymonpré, et de la fanfare de Saint-Boniface, dirigée par Monsieur N. Pirotton, pour une grande soirée dramatique et musicale au profit de notre chère école.

Cette soirée aura lieu dans les salles de la paroisse du Sacré-Coeur, le mardi, 12 décembre prochain, à 8 heures du soir.

Le programme, qui sera donné plus tard au complet, se composera des deux pièces, jouées avec tant de sucès au Club Belge de Saint-Boniface.

Le Poilu.—Comédie d'actualité, en un acte. Les principaux acteurs sont: Mme A. Dumont, Mlle Jeanne Poirier, M. J. Mondor.

La scène se passe à Paris de nos jours.

A la Française.—Drame, épisode du commencement de la guerre actuelle.

Les principaux acteurs sont: Mlle Jeanne Poirier, Mme A. Dumont, Mlle Loctitia Germain, M. J. Grymonpré, M. Oscar Rodts.

La scène se passe en France tout près de la frontière allemande.

Mlle Jeanne Poirier nous a en outre promis quelques déclamations patriotiques.

—Communiqué.

LE TRAIN DE PLAISIR

Jeudi le 14 *décembre* 1916, dans la grande salle du Collège, sous le haut patronage de Sa Grandeur Monsegineur l'Archevêque, l'A. C. J. C. aura sa séance dramatique et musicale. Cette année, ils veulent nous faire rire, de ce bon rire qui repose et qui est si rare. C'est pourquoi ils ont choisi la désopilante comédie: *Le Train de Plaisir.* Au départ du train, il n'y a que le vieux père Pinchard pour s'attrister, tous les autres rigolent. En tous cas nous serons là pour le 14 décembre, c'est entendu.

LA STE-CATHERINE

Fête de la Ste-Catherine hier, chez les Artisans Canadiens-Français. Belle soirée de cartes, musique, et puis, de la "tire", beaucoup de tire canadienne. Les prix ont été gagnés par Mlle Lavergne, Mlle Bélanger, M. J. Lavoie, G. Marcoux. Râfle, par Mlle Toupin; M. le Chapelain ainsi que M. le Président ont assisté à cette fête spéciale. Prochaine réunion, le 12 décembre.

LE CLUB "LE CANADA"

La première partie de cartes de la saison a été donnée par ce club, dans son local, édifice Cadomin, angle sud des rues Main et Graham, vendredi soir. Etant donné le peu de publicité qu'avait reçue l'évènement, ce fut un véritable succès, une cinquantaine de personnes prenant place autour des tables. Les prix furent décernés par M. J. N. Senez.

1er prix des dames offert par le président: fruitier en crystal, Mlle Girard; 1er prix des messieurs, offert par M. H. L. Chabot, une boîte de cigares, M. H. J. Bergevin; consolation, prix des dames, Mlle G. Senez; prix des messieurs M. J. N. Senez.

La prochaine partie aura lieu demain soir, vendredi à 8.30 heures du soir.

Dimanche prochain, troisième réunion bi-mensuelle publique à 8.30 heures du soir, Monsieur l'avocat Delorme parlera de "La Coopération dans l'oeuvre de la Colonisation", et le président, M. de Trémaudan, donnera son deuxième chapitre d'histoire canadienne-française de l'Ouest: "Un traité violé: St-Germain en Laye, 1632".

Qu'on se le dise pour vendredi et dimanche et qu'on se souvienne de l'adresse: Edifice Cadomin, angle sud des rues Main et Graham, 282 rue Main, à l'extrémité sud du couloir, premier étage. Il n'est pas envoyé d'invitations.

—Communiqué.

DECES

A Saint-Norbert, est décédé, Madame Seravie Potvin, épouse de M. Alfred Pelletier. Les funérailles auront lieu samedi matin, à dix heures à Saint-Norbert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Séances au Club Belge

Voici le très joli programme des séances que le Club Belge de Saint-Boniface a donné samedi et lundi derniers, au bénéfice des victimes belges de la guerre:

1 Ouverture—Par la Fanfare de Saint-Boniface.
2 Bienvenue—Par M. E. Elias, Président du Club Belge.
3 DeGuldensporenslag — M. Firmon Vansteenbrugge.
4 Land of Hope and Glory—Miss Annie Long.
5 Le Clairon—M. Ch. VanHorenbeeck.
6 Myn Vlaandren—heb ik hartlyck lief —Mme Marthe Doigny.

ENTR'ACTE

7 Fanfare de Saint-Boniface.
8 A LA FRANÇAISE—Drame en un acte. Episode de la guerre actuelle. La scène se passe aux premiers jours de la guerre, dans une petite ville de France, sur la frontière d'Alsace.

PERSONNAGES:

Thérèse—Mlle Jeanne Poirier.
Mme Benoit—Mme A. Dumont.
Juliette—Mlle L. Germain.
Père Pierre—M. Octave Rodts.
Le Capitaine Kratz—M. J. Mondor.
Fritz—M. Oscar Wynand.
Un lieutenant—M. Lucien DeCloux.
Soldats allemands—M. Armand Menu et M. Adol. Damhaeut.

ENTR'ACTE

9 Fanfare de Saint-Boniface.
10 Solo de violon—M. Ant. Boulanger.
11 Kluchtlied—M. Emile Dejaeghere.
12 La Gervaise—Déclamation — Mlle Jeanne Poirier.
13 Home sweet Home—M. Camille De Craene.
14 Kluktige Alleensprack.
15 Danny Deever—M. Jas. Isherwood.
Brabançonne, Marseillaise, God Save the King.

On le voit, c'était un menu substantiel. Et comme il s'est déployé de talent dans tout cela! Nous ne pouvons repasser le programme en détail, et pourtant tous les numéros ont été excellents.

La fanfare de Saint-Boniface, conduite brillamment par M. N. Pirotton, a été splendide; félicitons et remercions tous ces bons musiciens.

Mme Doigny, qui a chanté plusieurs morceaux patriotiques, possède un contralto de grande richesse, plein de sentiment, de chaleur et de nuances.

Les déclamations de Mlle Jeanne Poirier ont aussi provoqué les plus sincères éloges; le premier morceau, la *Gervaise,* était un fragment de vie bretonne dans le pays des falaises tourmentées où l'on fait la pêche; le second, *les deux Noëls,* une scène émotionnante de la guerre de 1870, qui se termine dans une vision prophétique de revanche éclatante.

Et le drame *A la Française!* N'est-ce pas qu'il a remué profondément l'auditoire? C'est l'histoire d'une télégraphiste française de la frontière d'Alsace qui refuse de transmettre les ordres de l'état-major allemand et qui meurt victime de son patriotisme. Mlle Jeanne Poirier, dans le rôle de *Thérèse,* la buraliste; Madame A. Dumont, personnifiant *Mme Benoit,* femme de soldat, M. Jacques Mondor, sous la tenue du capitine allemand *Kratz* et M. Oct. Rodts, alias le *Père Pierre,* ont recueilli ample moisson d'applaudissements.

TRIBUNE LIBRE

FRANCE-ITALIE

Un journal de Winnipeg a donné l'hospitalité dans ses colonnes à une controverse qui a cela de remarquable qu'elle porte sur une question qui n'existe pas: celle d'un changement dans la présente frontière entre la France et l'Italie.

Au commencement de cette guerre les deux pays, amis et limitrophes, se sont rappelés leur parenté latine avec une effusion qui montrait leurs sentiments et faisait prévoir ce que l'Italie allait faire. Rien ne les divisait à ce moment; ils sont maintenant unis dans des efforts communs.

Il s'agissait dans cette controverse de la Corse, de la Savoie, de Nice, de Malte et de Tunis. La Corse est rattachée à la France par le traité de 1768 avec la République de Gènes à laquelle elle appartenait plutôt de nom que de fait. Cette union a été cimentée par le temps, par le sang versé dans de longues guerres. La seule épopée napoléonienne suffit à la rendre indestructible.

La famille Bonaparte est venue d'Italie; mais cela n'empêche pas Napoléon d'être Corse aux yeux et dans l'opinion du monde entier. L'empereur Guillaume, étant à Erfurt, a dit: "C'est ici que le Conquérant Corse a tenu ses assises". Ceux qui n'aiment pas Napoléon l'appelle l'"Ogre de Corse". Ainsi, du fait de sa naissance, Napoléon est Corse, ne peut pas être autre chose qu'un Corse, et ce Corse a été empereur des Français.

La Savoie et Nice sont françaises depuis 56 ans. Leur cession à la France a été consentie par Cavour.

C'est un fait historique qe toute situation politique en Europe a pour base l'empire carlovingien, et dans les temps contemporains l'empire napoléonien.

Nice et la Savoie avaient appartenu à l'empire de Charlemagne et à l'empire de Napoléon Ier; elles faisaient partie de la France en 1814, 42 ans avant qu'elles lui soient rendues, et n'avaient jamais été comprises dans le royaume d'Italie, ni le premier ni le second. Voilà la raison de leur retour à leur première patrie.

Ce que l'Italie demandait à l'Autriche pour prix de sa neutralité, c'était de lui rendre les limites du premier royaume d'Italie, créé par Napoléon Ier; et c'est parce que l'Autriche a refusé que l'Italie a jeté dans la balance le poids de son épée.

J'ai vécu à Paris pendant 30 ans, de 1850 à 1886; je n'ai quitté l'Europe qu'en 1904. De 1859 à 1870, j'ai vu par toute la France les petits Italiens jouer du violon en chantant: Erviva la Francia, Erviva l'Italia, Erviva Garibaldi, Willor-Emmanuelle, Erviva la Francia comme tous ses soldats!

Cela n'indiquait pas de mauvaises dispositions entre les deux pays, comme l'aurait remarquablement fait une question du genre Alsace-Lorraine.

L'Italie changea plus tard son orientation politique, et dans un voyage à Berlin le roi de Piémont, le frère d'armes de Palestro et de Cavriana, devenu roi d'Italie par la grâce de Dieu et de la France, dit à Guillaume Ier: "Je serai pour vous un allié aussi fidèle que je l'ai été pour Napoléon III". Mais pas plus après cela qu'auparavant il ne fut question de Nice et de Savoie.

L'Italie fut refaite en 1860 par la guerre de 1859; elle gagna, en 1866, la province de Venise cédée à Napoléon III par l'Autriche, après Sadowa, pour amener, si c'était possible, l'intervention de la France. Cette intervention fut purement diplomatique.

A partir de ce moment, l'Europe n'a jamais connu d'autre Italia irredenta que les pays qui avaient fait partie du premier royaume d'Italie, créé par Napoléon Ier, et qui devaient légitimement appartenir à l'Italie pour cette raison de droit politique et historique, et parce que leurs sentiments étaient italiens.

L'Angleterre, ancienne amie de l'Italie, et aujourd'hui étroitement, d'aucuns disent indissolublement unie à la France, serait intéressée et inquiétée au plus haut point par une cause quelconque de division entre la France et l'Italie; mais où voit-on dans le gouvernement anglais dans la presse et dans le public trace d'une préoccupation de cette sorte?

Tout l'univers connaît la question d'Alsace, cause de tous les armements et de toutes les alliancesfi les doubles, les triples et les quadruples: personne n'a jamais su ce que c'était qu'une question Corse, de Nice et de Savoie.

C'est à la faveur de cette question d'Alsace, noeud gordien de la politique européenne, que l'Italie devra la rédemption de ses dernières provinces; sans l'Alsace-Lorraine mettant aux prises la France et l'Allemagne, l'occasion de les reprendre ne se serait jamais offerte à l'Italie.

. . . .

L'Italie va recevoir sans doute plus que son ancienne Italia irrerenta, probablement aussi la Dalmatie, un duché napoléonien qui touchait à l'ancien royaume d'Italie. Je crois que ses alliées, la France et l'Angleterre désirent la voir, appuyée sur la Roumanie, la puissance prépondérante dans les Balkans, autrement dit la gardienne de l'ordre et de la paix dans cette partie de l'Europe.

La raison mise en avant est le langage. Un écrivain disait que, en dehors de la France, les pays français en Europe étaient: la Suisse française, la Belgique wallone, le Luxemburg, Jersey, Guernesey. Serait-ce là une base sérieuse de réclamation, si une pareille idée venait à un Français zélé et excessif?

Il semble que la réclamation italienne qui s'est produite ici est de ce genre.

La clarté dissipe les fantômes: celle de la publicité d'un journal français aidera.

L. GANNE.

Hamiota, 18 novembre 1916.

THEATRES

Winnipeg, rue Notre Dame ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine: "Rebecca of Sunnybrook Farm"; la semaine prochaine: "The Third Degree".

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine:

"The Red Hands", avec Wm. K. Saxton, comédie musicale; Big Herbert et Homer Dennis; Exposition Jubilee Four;; le bouffon Hip Raymond; Mlle Mersereau, danse classique.

A *l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville:* matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine:

Mlle Fay Templeton, en tête du programme; Al. Shaigne "The Singing Beauty", chants comiques; James Duffy et M. Loreng, dans "Antiseptic Love", comédie en musique; Ronair Ward et Farron, chant et musique; Marls et Duffy, acrobates; Clarence Oliver et Georgia Olp; les vues de Ceylon, le Cochin chine et les Alpes Françaises.

DOMINION

Dominion—Cette semaine "The Parson of Panamint", et Fannie Ward, dans "Each pearl tear"; la semaine prochaine "Less than the Dust".

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

PETITES ANNONCES

A LOUER.—Bonne et grande maison à louer à très bas prix, 122 rue Victoria, Saint-Boniface. S'adresser à Noel Bernier, avocat, 401 Somerset Block, Winnipeg.

A louer.—Maison moderne, 215 rue Notre-Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J.-A. Hébert, 273½ avenue Portage. Téléphone Main 4576. 1-3

A vendre.—Une pouliche de deux ans. S'adresser au No 174 rue Notre-Dame, Saint-Boniface. 4 j.n.o.

A louer.—Maison moderne sur la rue Dumoulin, près de l'avenue Taché. Huit apartements et salle de bain. Tapis, stores et tentures seront compris dans le loyer. S'adresser à G. A. Rocan. Téléphones Main 8725 et 2003. 52jno

Institutrices.—On demande des institutrices bilingues, mentionnez la classe des certificats, l'expérience et salaire demandé, et donnez des références. Adressez:
Secrétaire
de l'Association d'Education.
Casier postal 20
Saint-Boniface. 50

A louer.—Une bonne maison de 8 appartements, avec grand terrain pour jardin. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 48

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act," à tous les créanciers et à toute personne ayant des réclamations contre la succesion de Rémi Delorme, décédé, autrefois de la paroisse de Ste-Anne, au Manitoba, et décédé à la dite paroisse de Ste-Anne, le ou vers le 20 avril 1916, et dont l'exécution du testament a été remise à Elisa Delorme, Alcidas Delorme et Alphonse Delorme, tous de la paroisse de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, par la Cour de Surrogation de Saint-Boniface, en la province de Manitoba, d'envoyer poste payée ou par remise au bureau de MM. Beaupré & Mondor, 312, Edifice McIntyre, en la cité de Winnipeg, au Manitoba, le ou avant le 27 décembre 1916, leurs noms et prénoms, adresses et identification, et, par écrit, les détails complets de leurs réclamation, la nature des garanties, s'il y a, en leur possession, et cela dument vérifié par une déclaration sous serment selon les statuts.

Qu'avis soit pris qu'après le 27 décembre 1916, les dits Elisa Delorme, Alcidas Delorme, et Alphonse Delorme distribueront les biens du dit Rémi Delorme, décédé, entre les personnes y ayant droit, en tenant compte que des réclamations qu'ils auront alors, connues, et qu'ils ne seront responsables d'aucune créance d'une personne ou de personnes dont ils n'auront pas reçu avis au temps de cette distribution.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18ème jour de novembre 1916.

ELISA DELORME,
ALCIDAS DELORME et
ALPHOSE DELORME,
les exécuteurs.
Par leurs procureurs,
BEAUPRE & MONDOR.

4-5